

L'entretien prénatal précoce - 2 modules

Contexte

L'entretien prénatal précoce (EPP) créé par la loi n° 2007-293 du 5 mars 2007 est une intervention de prévention devenue obligatoire depuis le 1er mai 2020. Cette réforme prioritaire s'inscrit dans le cadre du chantier interministériel des 1 000 premiers jours de l'enfant et plus particulièrement du "parcours des 1 000 premiers jours" dont l'entretien prénatal précoce constitue le premier moment clé. Le contenu de cet entretien a fait l'objet de recommandations de la HAS en 2005 et 2009 dans le cadre de la préparation à la naissance. Le déploiement de l'EPP : un enjeu d'information et de formation. Afin que cette mesure remplisse pleinement ses objectifs, il convient d'en accompagner la promotion sur l'ensemble du territoire national, en informant directement les futurs mères et pères concernés et en sensibilisant les professionnels de santé. Plus spécifiquement, les médecins et sages-femmes doivent être en mesure à la fois :

- d'informer les femmes et les couples de l'existence de l'EPP
- de réaliser cet EPP ou d'orienter vers un professionnel le réalisant.

Objectifs

- Former les professionnels de santé (médecins et sages-femmes) à la conduite d'un entretien prénatal précoce selon les recommandations de la HAS
- Connaître les principes et objectifs/enjeux de l'EPP
- Appréhender la place de l'EPP dans le parcours des 1000 premiers jours
- Maîtriser le déroulement d'un EPP
- Identifier les compétences du patient et le positionner en tant que partenaire de soins
- Repérer les dispositifs locaux d'accompagnement en périnatalité
- Maîtriser la communication liée à l'EPP : entretien motivationnel, règles organisant les communications interprofessionnelles de l'élaboration d'un réseau personnalisé de soins, savoir communiquer sur l'EPP...

Public

Sages-femmes et médecins exerçant en établissement de santé public ou privé, dans un service de Protection Maternelle et Infantile, un réseau de santé périnatal, une structure médico-sociale ou en libéral

Exercice

2024

Nature

AFN

Organisé par

FORMAVENIR

Modules

- [L'entretien prénatal précoce - Module 1b](#)
Durée : 14 heures
- [L'entretien prénatal précoce - Module 2](#)
Durée : 14 heures